Pitié et piété dans *Didon se sacrifiant* de Jodelle

Bruno Méniel

Pour citer cet article

Bruno Méniel, « Pitié et piété dans *Didon se sacrifiant* de Jodelle », *Fabula / Les colloques*, « *Jodelle*, Didon se sacrifiant », URL : https://www.fabula.org/colloques/document2263.php, article mis en ligne le 20 Janvier 2014, consulté le 12 Octobre 2024

Ce document a été généré automatiquement le 12 Octobre 2024

Pitié et piété dans *Didon se sacrifiant* de Jodelle

Bruno Méniel

Si l'épopée propose une vision masculine du monde, il se pourrait que la tragédie humaniste reflétât une vision féminine. De fait, l'attention des exégètes s'est souvent concentrée sur le personnage de Didon, comme sur celui qui, donnant à la pièce de Jodelle son titre, recélerait aussi la clef de sa signification. Pourtant, au théâtre, où l'interprétation du spectateur n'est pas orientée par la perspective d'un narrateur, chaque personnage a sa chance, et l'acteur choisit de défendre ou de noircir celui qu'il incarne. Écoutons donc la souffrance d'Énée. À l'acte II, après avoir longtemps écouté Didon, le héros troyen s'exclame :

> J'en suis encor confus : une pitié me mord :
> Un frisson me saisit : Mais rien sinon la mort,
> Ne peut rendre celuy des encombres delivre,
> Qui veut le vueil des Dieux entre les hommes suivre.
> Et semble que le Ciel ne permette jamais
> La vraye pieté s'assembler à la paix[1].

En exprimant le tourment que produisent en lui les paroles de Didon avec une telle netteté, jusque dans l'évocation de ses manifestations physiques, Énée lui donne une présence singulière. Il convient de comprendre comment le conflit qui naît chez Énée entre pitié et piété est déclenché par le maniement que Didon fait du langage et comment il est résolu, au moins partiellement.

À la Renaissance, les humanistes n'ont pas seulement accordé à la littérature antique une attention particulière ; ils ont pensé qu'elle devait être interprétée d'abord à l'aide des outils que fournissait l'antiquité même. La lecture de Virgile est inséparable de celle des commentaires des *litteratores* romains, comme le prouvent les éditions de l'époque : le texte de Virgile y est, dans la plupart des cas, encadré par des notes qui en éclairent le sens, et le lecteur ne peut faire que son œil n'aille de l'un aux autres et que son esprit n'amalgame les deux discours. Ces commentaires expliquent le poème virgilien, parfois en le simplifiant, souvent en l'amplifiant, toujours en mettant d'autres mots sur le référent fictif auquel il renvoie. Dans une certaine mesure, ils établissent une relation d'émulation avec l'*Énéide*[2], et Jodelle, qui pratique l'imitation différentielle, ne pouvait qu'être sensible au

[1] JODELLE, *Didon se sacrifiant*, II, v. 979-984, éd. J.-Cl. TERNAUX, Paris, H. Champion, 2002, p. 68. Désormais, dans les notes, nous désignerons cette édition par *Didon*.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

parallélisme entre leur démarche et la sienne. Or dès l'antiquité tardive, dans les commentaires de Servius[3] et surtout de Tiberius Claudius Donatus[4], s'est imposée une lecture rhétorique de l'*Énéide* : l'épopée recourt à l'éloquence épidictique et à l'éloquence judiciaire, car elle vise avant tout à présenter Énée comme le digne ancêtre d'Auguste, en célébrant son héroïsme et en démontrant que son comportement est au-dessus de tout soupçon[5]. Le commentaire humaniste de Cristoforo Landino, publié en 1488, et celui de Josse Bade, imprimé pour la première fois en 1500, suivent eux aussi cette ligne d'interprétation[6]. En s'appuyant sur ces quatre commentaires, qui sont les plus célèbres et les plus souvent réédités, il faudrait donc essayer de déterminer s'il reste quelque chose de la lecture élogieuse du personnage d'Énée dans *Didon se sacrifiant*, qui ne lui donne pourtant pas le beau rôle.

L'accusation de Didon

Pour composer les tirades de Didon à l'acte II, Jodelle s'appuie sur deux discours rapportés au style direct de l'*Énéide*. Dans le premier (*Én.* IV, v. 305-330), la reine de Carthage laisse éclater sa colère et argumente pour dissuader Énée de s'embarquer ; dans le second (*Én.* IV, v. 365-387), elle clame son affliction et maudit celui qu'elle aimait. L'efficace de son discours, chez Jodelle comme chez Virgile, résulte non seulement de la vraisemblance psychologique, mais d'une éloquence élaborée. C'est finalement celle-ci qui garantit la puissance dramatique de *Didon se sacrifiant*, car l'émotion de spectateur dépend de la faculté de conviction de l'héroïne. Il n'y a en effet, dans la littérature du XVIe siècle, aucune frontière entre poétique et rhétorique. La tragédie, parce qu'elle est placée avec l'épopée au sommet des genres et qu'elle vise à émouvoir, relève en général du style élevé. Or du *genus grande*, Cicéron écrit que « *hic iram, hic misericordiam inspirabit* »[7] ; les deux

2 Voir GIOSEFFI, M., « Ritratto d'autore nel suo studio. Osservazioni a margine delle *Interpretationes Vergilianae* di Tiberio Claudio Donato » in GIOSEFFI, M., éd., E io sarò tua guida*. Raccolta di saggi su Virgilio e gli studi Virgiliani*, Milan, Editioni Universitarie di Lettere Economia Diritto, 2000, p. 151-215.

3 Sur Servius, voir MARSHALL, P.K., *Servius and Commentary on Virgil*, Binghamton (NY), Center for Medieval and Renaissance Studies, 1997 ; BOUQUET, M. et MENIEL, B., dir., *Servius et sa réception de l'Antiquité à la Renaissance*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011.

4 Sur Tiberius Claudius DONATUS, voir SQUILLANTE SACCONE, M., *Le* Interpretationes Vergilianae *di Tiberio Claudio Donato*, Naples, Società Editrice Napoletana, 1985 ; MARSHALL, P.K., *op. cit.*, p. 5-12.

5 KALLENDORF, C., *In Praise of Aeneas. Virgil and Epideictic Rhetoric in the Early Italian Renaissance*, Hanover, 1989; *id.*, « Ascensius, Landino, and Virgil : Continuity and Transformation in Renaissance Commentary », in ALCINA, J.F. *et al.*, éd., *Acta Conventus Neo-Latini Bariensis: Proccedings of the Ninth International of Neo-Latin Studies*, Tempe (AZ), 1998, p. 353-360 ; MORETTI, G., « The poet in court. Judiciary model in Literary criticism: the case of Tiberius Claudius Donatus », in PENNACINI, A. (ed.), *Studi di retorica oggi in Italia*, 1997, Bologne, Pitagorica, p. 59-71.

6 *P. Virgilii Maronis Opera*, Paris, Thielmann Kerver et Jean Petit, 1500 (Annotation à l'*Énéide* de Servius, Tiberius Claudius Donatus, Philippe Béroalde, Josse Bade). Voir MAMBELLI, Giuliano*, Gli Annali delle edizioni virgiliane*, Florence, Olschki, 1954, n° 93.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

passions les plus puissantes sont la colère et la pitié, et ce sont celles que l'éloquence des avocats s'efforce de faire naître chez le juge, en particulier dans la péroraison : la colère, contre le coupable ou contre l'accusateur dont la plainte n'est pas fondée, et la pitié, envers la victime ou le prévenu innocent. La rhétorique postule la contagion des affects : parce que le meilleur moyen d'exciter une émotion chez l'auditeur est, selon le *De Oratore*, de l'éprouver véritablement, ou du moins, selon les *Tusculanes*, de faire semblant d'être dans ce cas[8], le locuteur gagne à être démonstratif. Énée, dans la pièce de Jodelle, demande à Didon de ne pas tenter de lui communiquer ses passions :

> Or cesse cesse donc de tes plaintes user,
> Et mesme en m'embrasant tascher de m'embraser[9].

Les commentaires antiques de l'*Énéide* proposent volontiers une lecture rhétorique du dialogue où Didon reproche à Énée de s'enfuir. Jodelle, qui suit de près le texte de Virgile, et consulte certainement les commentaires, reste tributaire de cette rhétorique judiciaire.

En tout cas, Énée ne fait pas semblant d'être insensible aux passions. Avant de rencontrer Didon, il s'est avoué l'« effroy » (I, v. 182) qu'il éprouvait en pensant aux arguments qu'elle allait déployer :

> Il me semble desja que les soeurs Eumenides
> Pour tantost m'effroyer, seront les seules guides
> De ces cris effrenez, me faisant miserable
> Moymesme estre envers moy, de trahison coulpable :
> Ou bien si sa douceur à l'œil je me presente,
> Plus encore sa douceur de moymesme m'absente :
> Veu que j'aurois une ame estrangement cruelle,
> Si la juste pitié qu'il ne faut avoir d'elle,
> Ne me faisoit crever et rompre l'entreprise,
> Qui la loy de l'amour infidellement brise[10].

En distinguant deux tactiques opposées, celle de la colère et celle de la pitié, Énée a deviné juste ; si en revanche son « ou bien » (v. 281) indique qu'il estime ces deux démarches exclusives l'une de l'autre, il se trompe : Didon usera successivement des deux. Énée tente de se prémunir contre tous les sentiments qui pourraient l'ébranler et le faire renoncer à son projet. Cependant, il a le plus grand mal à respecter ses résolutions. En présence de Didon, il se retrouve placé dans la

7 CICERON, *Orator*, 28, 97, éd. YON, A., Paris, 1964.

8 *Id.*, *De Oratore*, II, 46, 191 et suiv. ; *id.*, *Tusculanes*, IV, 25, 55.

9 *Didon*, II, v. 841-842, p. 63 (nous corrigeons l'édition de référence).

10 *Didon*, I, v. 277-286, p. 42.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

position de l'inculpé : il se présente comme un « accusé » (II, v. 701) et il en vient à souhaiter que soit reconnue son « innocence » (II, v. 958).

Didon laisse d'abord éclater son courroux. Elle caractérise elle-même la passion qui l'anime comme une « fureur » :

> Quoy t'esmerveilles-tu, si ma juste fureur,
> O parjure cruel, remplit mes mots d'horreur[11] ?

L'« horreur » est proprement un effroi ou un effarement qui fait se dresser les cheveux sur la tête. Quant au terme de « fureur », un de ceux qui caractérisent le mieux l'attitude de Didon dans le quatrième livre de l'*Énéide* et dans la pièce de Jodelle, il renvoie à différents types d'exaltation. Comme l'a montré Georges Dumézil[12], le *furor* latin désigne l'ardeur sacrée de l'âme qui aspire à la victoire. À la fois force et fièvre, il confine à l'*hybris*. Dans le *De Oratore*, l'exaltation sublime de l'orateur est rapprochée de la fureur des poètes[13]. La fureur de Didon est le ressort de sa combativité, de son énergie, de son obstination à convaincre et de son éloquence. Mais le *furor* n'est pas seulement *menos*, il est aussi *mania*. Josse Bade joue sur la paronomase *amans / amens*[14] : les amoureux perdent la raison et Didon, enflammée par la passion, ne s'appartient plus. Dans le passage cité, pourtant, le mot « fureur » a un sens très proche de celui qui domine dans la langue d'aujourd'hui : la « juste fureur » est cette colère qui naît de l'injustice. Et dans les vers qui suivent, la reine de Carthage assimile son transport à celui des bacchantes : en elle, les délires se conjuguent et se confondent[15].

Commentant les vers de l'*Énéide* où Didon reproche à Énée d'avoir espéré dissimuler sa fuite, Cristoforo Landino rattache l'éloquence de Didon au genre délibératif :

> Ce discours est tout à fait pathétique. […] Il relève du genre délibératif : […] Didon rabaisse Énée en le traitant d'être ignoble et nuisible[16].

---

11 *Didon*, II, v. 465-466, p. 48.

12 DUMEZIL, G., *Horace et les Curiaces*, Paris, Gallimard, 1942, p. 23-26.

13 CICERON, *De Oratore*, II, 46, 194.

14 Josse BADE, commentaire in *P. Virgilii Maronis […] Universum poema, cum aboluta Seruii Honorati Mauri grammatici et Iodoci Badii Ascensii interpretatione*, Venise, Gian Maria Bonelli, 1558, f. 204 v°, *ad En.* IV, v. 76 : *et ipsa incipit affari, quod est amantis, et amentis indicium est* (et elle commence à parler toute seule, ce qui est signe d'amante et de démente).

15 Voir MENIEL, B., « Virgile, Jodelle, Ronsard : colères de femmes abandonnées », in Y. Bellenger, J. Céard et THOMINE-BICHARD, M.-C., dir., *La Poésie de la Pléiade. Héritage, influences, transmission*, mélanges offerts au prof. Isamu Takata, Paris, Éd. Classiques Garnier, 2009 (p. 63-86), p. 78.

16 C. LANDINO, commentaire *ad En.* IV, v. 305, in *Publii Virgilii Maronis […] opera cum commentariis Servi Mauri Honorati Grammatici, Aelii Donati, Christophori Landini*, Venise, 1499, f. CXCI : *Oratio omnino pathetica […] in deliberatiuo genere est : […] [Dido Æneam]a turpi et a damnoso premit.* Les vers 305 et 306 du quatrième livre de l'*Énéide* correspondent aux vers 478 et 479 de *Didon se sacrifiant.*

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

Chez Jodelle, dans la deuxième tirade de Didon à l'acte II, c'est pourtant l'éloquence judiciaire qui domine : la reine de Carthage formule des accusations précises à l'égard d'Énée, notamment par des apostrophes, et argumente pour les étayer. En accord avec les lieux communs de l'amplification, elle montre que l'action que s'apprête à commettre Énée est « un crime atroce, cruel, défendu par les dieux »[17]. Elle taxe Énée de parjure (v. 466), d'ingratitude (v. 478 et 502), de lâcheté (v. 479 et 481), de cruauté et d'inhumanité (v. 487, 526 et 562). Ce sont dans tous les cas des manquements à des valeurs qui sont enseignées à l'homme par la nature : la *fides*, est la fidélité amoureuse, mais aussi, plus généralement, ce que Cicéron définit comme « la constance et la vérité dans les paroles et les conventions »[18] ; la *gratia*, que Cicéron présente comme « la qualité qui comprend la souvenance des marques d'amitiés et des services rendus par autrui et la volonté de les récompenser »[19] ; la *fortitudo*, qui est selon Chrysippe, « la manière d'être d'une âme qui obéit sans crainte à la loi suprême en se résignant et en la supportant »[20] ; l'*humanitas*, c'est-à-dire les qualités qui créent une fraternité entre les hommes ou *philanthropia*, douceur, affabilité, clémence, bienveillance, et, dans le domaine judiciaire, équité. Didon expose clairement les conséquences catastrophiques pour elle du départ d'Énée : elle sera déshonorée en perdant à la fois son « honneur » (c'est-à-dire le *pudor*) et sa « gloire » (c'est-à-dire la *fama*) (*Didon se sacrifiant*, II, v. 494-496) et surtout elle mourra (v. 497-500). Mais ce plaidoyer *pro domo* pourrait laisser Énée indifférent. Didon s'efforce donc de montrer ensuite qu'elle ne sera pas la seule victime de leur séparation. Elle assortit ses accusations de menaces indiquant que les crimes d'Énée seront certainement punis non par la justice humaine, mais par la Nature – en l'occurrence, la terre, la mer et le ciel (v. 480-485) – ou par les Dieux :

> Que si les justes Dieux vangent les injustices,
> Tes beaux sermens rompus rompront aussi ton heur[21].

Dans l'*Énéide*, dès le deuxième vers de son discours accusateur, Didon qualifie Énée de *nefas* : plus encore que criminel, il est impie. Comme l'on sait, à Rome, le *fas*, droit divin, lois de la nature, se distingue du *ius*, droit humain. Or, selon le traité *De Officiis*, « le serment est une affirmation de caractère religieux », c'est « ce qu'on a promis formellement devant Dieu comme témoin »[22]. En se parjurant, Énée aurait

17 *Rhétorique à Herennius*, II, 30, 49, éd. et trad. BORNECQUE, H., Paris, Classiques Garnier, 1932, p. 96 : *taetrum facinus, crudele, nefarium*.

18 CICERON, *De Officiis*, I, 7, 23, éd. APPUHN, Ch., Paris, Classiques Garnier, 1933, p. 188 : *dictorum conuentorumque constantia et ueritas*.

19 *Id.*, *De Inventione*, 2, 66 : *gratia est in qua amicitiarum et officiorum alterius et remunerandi uoluntas continetur* (éd. et trad. ACHARD, G., Paris, Les Belles Lettres, 1994).

20 *Id.*, *Tusculanes*, IV, 24, 53, éd. FOHLEN, G., et trad. HUMBERT, J., Paris, Les Belles Lettres, 1960, t. II, p. 81 : *adfectio animi in patiendo ac perferendo summae legi parens sine timore* (trad. modifiée).

21 *Didon*, II, v. 492-493, p. 49.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

commis un sacrilège, enfreignant un ordre cosmique garanti par les Dieux. Didon nie donc la vertu par excellence du héros troyen, sa piété. Comme l'écrit Servius, « il y a une grande différence entre la justice et la piété ; [...] car la piété se pratique à l'égard des Dieux, la justice à l'égard des hommes »[23]. Jodelle amplifie le texte de Virgile de sorte que Didon tende, par ses paroles, à transformer la promesse de mariage qu'Énée aurait prononcée en une *execratio*, c'est-à-dire un serment qui fait peser sur celui qui le prononce une malédiction en cas de parjure, et le héros troyen en un homme maudit parce qu'il transgressé les lois divines. Pour donner toutes leurs forces à ses menaces, Didon rappelle que l'*execratio* se pratique même chez les dieux :

> Un Dieu mesme perdroit l'Ambrosie immortelle,
> Privé de déïté, s'il estoit infidelle[24].

Ce fait, qui n'est pas mentionné dans le quatrième livre de l'*Énéide*, trouve sa confirmation dans le commentaire de Servius au sixième livre[25]. Après avoir brandi la menace que les Dieux, dans leur ensemble, punissent Énée pour son parjure (II, v. 492), Didon évoque les vengeances particulières que pourraient exercer Neptune (II, v. 517), qui agirait parce que le Troyen n'aurait pas tenu ses engagements, et Cupidon et Vénus (II, v. 548), qui séviraient parce qu'il a péché contre les lois de l'amour. Toute l'argumentation de Didon tend à démontrer à Énée que s'il persistait dans son projet de départ, il perdrait la protection des dieux :

> Tu gaignas leur secours par une piété ;
> Leur secours tu perdrois par une cruauté[26].

Une telle menace n'est pas une condamnation, mais une exhortation à l'amendement. Dans le second de ces vers, l'emploi du conditionnel marque le refus de croire qu'Énée persévérera dans son projet criminel et ouvre la voie à une réconciliation entre les amants.

Enfin, Didon présente l'obstination d'Énée à partir comme un signe de haine : si Troie était encore debout, le héros ne braverait pas les tempêtes pour y retourner ; *a fortiori*, puisque la ville n'est plus que ruine, qu'il n'a plus de patrie et qu'il n'a donc plus de but, son départ ne peut apparaître que comme une fuite. Cet argument fait

---

22 CICERON, *De Officiis*, III, 29, 104, éd. citée, p. 448 : *Est enim jusjurandum, affirmatio religiosa : quod autem affirmate, quasi Deo teste, promiseris, id tenendum est*.

23 SERVIUS, *ad. En.* I, v. 544-545, in *Publii Vergilii Maronis Opera, quæ quidem extant, omnia : cum iustis et doctis in Bucolica, Georgica, et Æneida Commentariis Tiberii Donati et Servii Honorati, summa cura ac fide a Georgio Fabricio Chemnicense primo collectis et emendatis* (1551), Bâle, Sébastien Henricpetri, 1586, col. 502-503 : *Multum interest inter iusticiam et pietatem : [...] Pietas enim in deos, iustitia in homines est [...].*

24 *Didon*, II, v. 527-528, p. 51.

25 SERVIUS, *ad. En.* VI, v. 324, éd. cit., col. 1038.

26 *Didon*, II, v. 529-530, p. 51.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

surgir une autre piété, celle qu'Énée voue non plus aux Dieux, mais à sa patrie : Didon suggère que la patrie d'Énée n'a plus de lieu, et qu'il pourrait choisir n'importe lequel, et pourquoi pas Carthage. Ainsi, dans ce premier mouvement de son dialogue avec Énée (v. 465-568), Didon montre à celui-ci que s'il la quittait, il serait impie envers les Dieux et qu'il ne serait pas nécessairement pieux envers sa patrie. En l'attaquant sur sa vertu emblématique, elle remet en cause son statut héroïque.

Dans un second temps, Didon use d'un autre registre : elle ne s'emporte plus, elle se lamente ; elle n'accuse plus, elle persuade. Elle n'essaye plus de ramener Énée à la piété, mais de susciter sa pitié : elle évoque ses « piteuses larmes » (II, v. 570), elle dit son « dueil » (II, v. 580). Elle se lance dans ce que la rhétorique latine appelle une *conquestio*, une *miseratio*, ou une *commiseratio*, c'est-à-dire l'expression d'une douleur qui est un appel à la pitié[27]. Comme l'écrit Tiberius Claudius Donatus, « Didon allègue à l'appui de sa cause des arguments justes, humains et susceptibles d'éveiller la pitié qui auraient pu et auraient dû fléchir Énée. »[28] Chez Virgile comme chez Jodelle, le pathétique se marque par l'emploi de l'anaphore, qui développe considérablement les raisons pour lesquelles Énée devrait écouter avec faveur la prière qui lui est adressée. « *Per ego has lacrimas [...] oro* », écrivait seulement Virgile : « au nom de mes larmes [...] je t'en supplie ». Tiberius Claudius Donatus glose ce passage :

> Je t'en supplie en pleurant, ce qui est le vrai signe de la douleur, et ne pense pas que ces larmes sont répandues sans raison. Elles attestent le chagrin de mon cœur et je ne peux rien dissimuler de ce qui tourmente mes entrailles. Les yeux manifestent tant de loyauté qu'ils révèlent par leurs pleurs les chagrins cachés et montrent par des preuves évidentes les raisons dissimulées au fond de soi[29].

Ce commentaire explicite ce que le texte virgilien suggère et transforme la manifestation physique de la tristesse en preuve judiciaire. Jodelle ne pousse pas si loin la recherche de la *copia*, mais il est moins concis que Virgile :

> Par ces larmes je dy que, te monstrant à l'œil
> Combien l'amour est grand, quand si grand est le dueil [...][30].

---

27 CICERON, *De l'Invention*, I, 55, 106, éd. cit., p. 139 : *conquestio est oratio auditorum misericordiam captans* (« la *conquestio* est un discours suscitant la pitié des auditeurs »).

28 Tiberius Claudius DONATUS in *Publii Vergilii Maronis Opera, quæ quidem extant, omnia*, éd. cit., col. 837, *ad En.* IV, v. 331 : *Dixit Dido pro causa adlegans iusta, humana, miseranda, quae Aeneae mentem flectere potuissent, et deberent* (Donatus, *Interpretationes Vergilianae*, éd. GEORGIUS, H., Leipzig, Teubner, 1905-1906, t. I (désormais « Teubner »), p. 401). (trad. légèrement modifiée de LOUTSCH, Claude, « Énée face à Didon (*Énéide* IV, 333-361) », *Exercices de rhétorique*, 2 (2013), http://rhetorique.revues.org/179, p. 5)

29 *Ibid.*, col. 831, *ad. En.* IV, v. 314-319 : *flens rogo, quod est uerum doloris indicium : nec putes has inaniter fundi. Testes ista[e] sunt poenarum pectoris mei, et quicquid interna discruciat, celare non possum. Tantum fidei oculi gerunt, ut latentes angores fletibus probent, et abstrusas interius causas manifestis probationibus prodant* (Teubner, p. 398).

30 *Didon*, II, v. 579-580, p. 53.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

Jodelle peut s'être aidé des commentaires pour donner à son texte l'ampleur nécessaire. En tout cas, il retient l'idée que les larmes expriment, sans tricherie possible, une douleur authentique. Ensuite, il recourt aux lieux communs de l'amplification ; sa Didon invoque des autorités divines et familiales[31], alors que celle de Virgile négligeait ce procédé :

> Par les Dieux que, devot, tu portes avec toy,
> Compagnons de ta peine, et tesmoins de ta foy,
> Par l'honneur du tiers Ciel que gouverne ta mere,
> Par l'honneur que tu dois aux cendres de ton père
>
> [...]
> Je te pry prens pitié d'une pauvre famille[32]...

Ce dernier vers rappelle le précepte de la *Rhétorique à Hérennius* selon lequel « nous exciterons la compassion des auditeurs [...] si nous exposons les malheurs que notre disgrâce amènera pour nos père et mère, nos enfants et tous nos parents »[33].

La Didon de Jodelle multiplie les sentences :

> L'amour trop mise en un, comme je l'ay dans toy,
> Est la haine de tous, et la haine de soy.
>
> [...]
>
> La Princesse aime bien, qui beaucoup plus regarde
> A un seul, qu'à tous ceux qu'elle a pris en sa garde.
>
> [...]
>
> Rien n'espargne l'envie :
> Et jamais un malheur ne vient sans compagnie[34].

Ce n'est pas seulement que les tragédies sont, comme l'écrit Ronsard, « du tout didascaliques et enseignantes et qu'il faut qu'en peu de paroles elles enseignent beaucoup, comme mirouers de la vie humaine »[35]. Dans le passage du *De Inventione* que Cicéron consacre à la *conquestio*, il précise que « Quand ce discours est plein de gravité et de pensées morales, l'âme humaine s'adoucit beaucoup et elle est prête à s'apitoyer, quand elle reconnaît dans le malheur d'autrui sa propre fragilité »[36] : la

---

31 Voir *Rhétorique à Herennius*, II, 30, 48, éd. cit., p. 94 : *commemoramus quantae curae e ares fuerit diis immortalibus aut majoribus nostris* (nous rappelons l'intérêt qu'on pris à la poursuite d'un tel crime les dieux immortels ou nos ancêtres).

32 *Didon*, II, v. 587-590 et 593, p. 53.

33 Voir *Rhétorique à Herennius*, II, 31, 50, éd. cit., p. 98 : *Misericordia commovebitur auditoribus [...] si, quid nostris parentibus, liberis, ceteris necessariis casurum sit propter nostras calamitates, aperiemus [...].*

34 *Didon*, II, v. 611-612 et 617-618, p. 54 ; v. 639-640, p. 55.

35 RONSARD, « Préface de *La Franciade* touchant le poëme héroïque », in *Œuvres complètes*, éd. CEARD, J., MENAGER, D., SIMONIN, M., Paris, Gallimard, 1993, t. I, p. 1164.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

conquestio, pour établir une relation spéculaire entre auditeur et victime et susciter la pitié, doit s'élever à des vérités générales qui fassent écho à l'expérience de chacun.

La troisième tirade de Didon dans l'acte II n'est pas seulement un appel à la pitié ; elle est une défense de cette passion. En effet la *misericordia* est dans l'antiquité objet de débat. Les stoïciens la condamnent : Sénèque estime qu'« elle n'est que l'état morbide d'une âme faible défaillant à la vue des maux d'autrui »[37]. D'autres penseurs font l'éloge de la pitié. Par exemple, Cicéron, qui la définit comme « le chagrin provoqué par l'état misérable d'un individu que nous voyons dans la peine sans qu'il l'ait mérité »[38], affirme qu'« aucune des très nombreuses vertus n'est plus admirable ni plus précieuse que la pitié. En effet, les hommes ne s'approchent jamais plus près des Dieux qu'en sauvant les hommes. »[39] Didon trouve des arguments puissants chez les défenseurs de la pitié :

> Un cœur se doit fléchir, et l'homme est adversaire
> Des hommes et des Dieux lors que, d'un mechant cœur,
> Fuit plus tost la pitié que son propre malheur[40].

Par cette formule gnomique, elle rapproche la pitié de la *caritas*. Celle-ci a été chez les stoïciens un sentiment noble, qui trouve son fondement dans la parenté naturelle qui lie tous les hommes entre eux, et qui n'est pas un *pathos*, selon Quintilien, mais un *èthos*, c'est-à-dire pour lui un sentiment serein et modéré[41].

En accord avec le troisième lieu de la *conquestio* telle que la définit le traité *De Inventione*, « on déplore chacun de ses malheurs ». Didon met en évidence tout ce à quoi elle a renoncé pour Énée. Tout d'abord, elle considère que l'*amor* est exclusif de la *caritas*, et elle confesse qu'elle a préféré l'un à l'autre ; elle s'est donc attirée la haine de tous, notamment celui de son peuple (II, v. 609-616), celui de son frère Pygmalion (v. 635-636) et celui de Iarbe, le roi de Gétulie (v. 637-640). Ensuite, elle a fait le sacrifice de son honneur, de sa chasteté (II, v. 622) et de sa renommée (v. 624). Enfin, elle n'a même pas la consolation d'avoir un fils qui lui rappellerait Énée (v. 641-658).

---

36 CICERON, *De l'Invention*, I, 55, 106, éd. citée, 1994, p. 139 : *qua oratione habita grauiter et sententiose maxime dimittitur animus hominum et ad misericordiam conparatur, cum in alieno malo suam infirmitatem considerabit.*

37 SENEQUE, *De Clementia*, II, 3, 4 : *est enim uitium pusilli animi ad speciem alienorum malorum succidentis.* Voir une définition voisine *ibid.*, II, 4, 4.

38 CICERON, *Tusculanes*, IV, 8, 18 : *Misericordia est aegritudo ex miseria alterius iniuria laborantis.*

39 *Id.*, *Pour Ligarius*, XII, 37-38, in *Discours*, éd. LOB, M., t. XVIII, Paris, Les Belles Lettres, 1952, p. 83 : *nulla de virtutibus [...] plurimis admirabilior, nec gratior misericordia est. Homines enim ad deos nulla re propius accedunt quam salutem hominibus dando.*

40 *Didon*, II, v. 602-604.

41 QUINTILIEN, *Institution oratoire*, VI, 2, 12.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

Après qu'Énée a tenté de se justifier, Didon lui répond en s'emportant : les vers 851 à 953 de *Didon se sacrifiant* correspondent aux vers 365 à 387 de l'*Énéide*. Servius déclare que cette invective « manque toujours de statut »[42]. Comme le statut rhétorique est la position qu'adopte l'orateur pour contrer la partie adverse, le commentateur souligne ainsi l'absence de tactique cohérente et d'argumentation logique : Didon ne cherche plus à convaincre, elle ne dialogue même plus, parlant d'Énée à la troisième personne. Si Landino note que, quand Didon attaque le héros troyen sur sa naissance, elle ne contrevient pas aux règles de la rhétorique, puisqu'elle ne fait que recourir à un des lieux de l'éloquence épidictique, déjà présent chez Homère[43], Josse Bade souligne l'inconséquence de la reine de Carthage, qui, dans l'*Énéide*, rappelle l'ascendance divine d'Énée pour en faire un motif de louange, puis la remet en cause :

> Quand elle voit qu'il ne peut être fléchi par ses prières, elle se met à l'invectiver pour que du moins il se plie aux désirs de son âme. Or c'est un changement d'esprit, car lorsqu'elle aimait, elle disait : « je crois qu'il est de la race des dieux »[44].

Chez Virgile (*En.* IV, v. 369-370), Didon vitupère désormais la froideur et l'insensibilité du Troyen, comme le signale Josse Bade :

> Elle montre qu'il n'y a pas en Énée ce qui se trouve habituellement dans un homme de bien. Car il y a trois indices qui manifestent qu'un homme est ému par la pitié : le gémissement, les larmes, l'orientation des yeux[45].

Il en va de même dans *Didon se sacrifiant* (II, v. 865-869). Analysant les propos de Didon, Landino rappelle que « la répétition et l'ironie sont les couleurs appropriées à l'indignation et à la véhémence »[46]. De fait, Jodelle use, dans la tirade de Didon, de deux anaphores (« Voyez », v. 865-869 ; « Qu'on ne me », v. 879-885) et de nombreux redoublements (« tu peux », v. 886 ; « la foy », v. 902 ; « je l'ay », v. 907 ; « maintenant », v. 910 ; « c'est bien dit », v. 917 ; « j'esmouvrois », v. 948,...). Didon reprend sarcastiquement les paroles d'Énée et son ironie est soulignée par les enjambements et l'emploi du datif éthique :

---

42 SERVIUS, *ad. En.* IV, v. 364, col. 843 : *sequitur autem inuectio, quae semper statu caret* (« suit une invective, qui manque toujours de statut »).

43 LANDINO, C., commentaire *ad En.* IV, v. 366, in *Publii Virgilii Maronis [...] opera cum commentariis*, éd. cit. Voir LAUSBERG, H., *Handbuch der literarischen Rhetorik, Eine Grundlegung der Literaturwissenschaft*, Max Hueber Verlag, München, 1960, t. I, p. 133.

44 J. BADE, commentaire in *P. Virgilii Maronis [...] Universum poema*, éd. cit., f. 211 v° : *Vbi uidit illum non flecti precibus, uertit se ad conuitia, ut saltem animo suo morem gerat, est autem animorum comutatio : nam cum amaret, dixit, credo genus esse deorum.*

45 *Ibid.* : *Ostendit non esse in Ænea : quae in bono uiro esse solent. Tria autem haec sunt, per quae homo miseratione motus esse uidetur : gemitus, lacrymae, oculorum flexio.*

46 C. LANDINO, commentaire *ad En.* IV, v. 369, in *Publii Virgilii Maronis [...] opera cum commentariis*, éd. cit. : *Repetitio et dissolutio colores sunt indignationi et uehementiae orationis accommodati.* Sur le sens de *dissolutio*, voir Quintilien, *Institution oratoire*, IX, 2, 50, éd. J. Cousin, Paris, Les Belles Lettres, 1978, t. V, p. 184.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

> Maintenant maintenant il vous a les augures
> D'Apollon, il vous a les belles avantures
> De Lycie, il allegue et me paye en la fin
> D'un messager des Dieux qui haste son destin[47].

En s'abandonnant à la colère, Didon ne calcule pas ; elle n'a plus de stratégie argumentative ; elle témoigne seulement de son désarroi. On ne peut cependant pas exclure que ce soit par ce naufrage rhétorique qu'elle émeuve le plus Énée.

La douleur d'Énée

Dans la tragédie humaniste, le titre est souvent fourni par le nom du protagoniste féminin. Celui-ci est-il pour autant toujours le seul à souffrir ? Énée évoque son « souci » (II, v. 725). Or le mot latin ainsi traduit, *cura*, selon Varron, repris par Servius, c'est *quod cor urat* (ce qui brûle le cœur)[48]. Énée est un personnage tragique : il a commis une faute et il est confronté à un dilemme. Dès le début de sa réponse à Didon, il se dit saisi par l'émotion que suscite en lui le discours de la reine et tenu par le sentiment du devoir. Autrement dit, il est écartelé entre pitié et piété.

D'emblée il explique comment il a résolu de sortir de ce dilemme : la pitié est une passion et la piété s'accorde avec la raison ; il suivra donc la voie de la piété et adoptera le comportement qu'exige de lui la volonté divine, en obéissant au destin qui lui a été prédit par les oracles. Comme le dit Donatus, Énée « fait passer les désirs humains avant les ordres divins »[49]. On pourrait penser que c'est là proprement l'attitude du héros épique, qui, malgré les malheurs auxquels il doit faire face, se trouve, de loin en loin, par des prédictions, par des oracles, par des déclarations d'émissaires divins, conforté dans la certitude du succès final de son entreprise. Or, à la différence du héros de l'*Énéide*, celui de *Didon se sacrifiant* semble ignorer l'issue de ses efforts. Il envisage plusieurs possibilités, et seule la première est heureuse :

> [...] soit que ceste terre, où je conduy les miens,
> Semble estre seul manoir des plaisirs et des biens ;
> Soit que l'onde irritee, et mes voiles trop pleines
> Repoussent mes vaisseaux aux terres plus loingtaines ;
> Soit encor que Clothon renouë par trois fois
> Le filet de ma vie, ainsi qu'au vieil Gregeois ;

47 *Didon*, II, v. 913-916, p. 66.

48 SERVIUS, *ad. En.* IV, v. 5, éd. cit., col. 785 : *Cura: amore : ab eo quod cor urat*. Le mot *curas* est employé en *En.* IV, v. 341.

49 Tiberius Claudius DONATUS in *Publii Vergilii Maronis Opera, quæ quidem extant, omnia*, éd. cit., col. 838, *ad. En.* IV, v. 332 : *postponens humana caelestibus* (Teubner, p. 402).

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

> Soit qu'apres mon trespas ma mere me ravisse,
> Ou qu'aux lois de Minos ma pauvre ombre fléchisse, [...][50].

La piété est pour Énée un ensemble de liens affectifs et de devoirs moraux qui le relient à son ascendance et à sa descendance (la « race », v. 676), à la patrie, aux dieux :

> Le païs nous oblige, et sans fin nous devons
> Aux parens, au païs, tout ce que nous pouvons[51].

Les moyens d'être en accord avec la piété lui ont été indiqués par les oracles d'Apollon (v. 741) et les prédictions de Cassandre (v. 779). En deux endroits, Énée évoque en détail et avec exaltation ces prophéties qu'il considère comme des commandements divins (II, v. 741-744 ; v. 777-792). Surtout, il rappelle l'ambassade de Mercure envoyé par Jupiter pour l'exhorter à quitter Carthage, attestant la véracité de cette déclaration par un serment solennel (II, v. 833-840). Bien sûr, en rappelant qu'il se règle sur la volonté des dieux, il s'ôte la responsabilité de la décision qu'il a prise. Comme le signale Servius, il réfute ainsi l'argumentation de Didon :

> La discussion est parfaite : il s'y justifie des reproches en repoussant l'accusation d'être un ingrat, et en même temps il a recours à l'état de cause véniel, rejetant la faute de son départ sur la volonté des dieux. Il utilise aussi la définition, car il justifie la fuite qu'on lui reproche en la qualifiant de départ[52].

En même temps, Énée recourt à un des lieux de l'*indignation* rhétorique tels que les définit Cicéron :

> Le premier lieu [de l'indignation] se tire de l'autorité, quand nous rappelons quel intérêt ont pris à cette affaire ceux dont le poids doit être le plus grand,

et d'abord,

> les dieux immortels (ce lieu empruntera aux tirages au sort, aux oracles, aux devins, aux présages, aux prodiges, aux réponses sacrées et aux autres choses similaires) [...][53].

---

50 *Didon*, II, v. 685-692, p. 57.

51 *Ibid.*, II, v. 737-738, p. 59.

52 SERVIUS, *ad. En.* IV, v. 333, éd. cit., col. 837 : *Controuersia est plena, in qua et purgat obiecta, remouens a se crimen ingrati : et ueniali utitur statu, profectionem suam retorquens in uoluntatem deorum. Habet etiam finem : nam purgat obiectam fugam nomine profectionis* (trad. de LOUTSCH, Claude, art. cit., p. 6).

53 CICERON, *De l'Invention*, I, 53, 101, éd. cit., p. 135 : *Primus locus sumitur ab auctoritate, cum commemoramus quantae curae res ea fuerit iis quorum auctoritas grauissima debeat esse : diis inmortalibus, qui locus sumetur ex sortibus, ex oraculis, uatibus, ostensis, prodigiis, responsis, similibus rebus [...].*

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

En invoquant les ordres qui lui ont été donnés par les Dieux, le chef troyen justifie sa conduite, en même temps qu'il reproche implicitement à Didon de ne pas se conformer à la volonté céleste. Pour bien marquer à quel point il se sent contraint par celle-ci, il s'adresse à Didon en utilisant le lexique du droit :

> Mais la loy des grands Dieux les loix humaines lie.
> Ne me remets donc rien en vain devant les yeux,
> Je m'arreste à l'arrest de mes parents les Dieux[54].

Cependant, Énée ne reste pas insensible au discours de Didon. Il exprime sa douleur et il évoque même ses larmes. Il déclare à Didon :

> jamais ne sera
> Que ton nom, qui sans fin de moy se redira,
> Ne m'arrache des pleurs [...][55].

Ensuite, il éprouve le remords d'être resté trop longtemps à Carthage et d'avoir laissé croître l'amour de Didon (II, v. 816-818). Enfin, dans une longue tirade, il exprime, par une série de questions, son émoi devant tout ce qui manifeste la douleur de Didon (II, v. 953-988) : l'ardeur de son regard (v. 966), les sanglots (v. 968), les soupirs (v. 973). Et il termine en soulignant combien la colère est proche d'un transport divin, d'un *furor* :

> Le courroux fait la langue : et les plus outragez
> Sont ceux qui bien souvent poussent de leurs poitrines
> Des choses, que l'ardeur fait sembler aux divines[56].

Surtout, Énée est sensible à la douleur de Didon parce qu'il continue à aimer celle-ci. Il dit à la jeune femme :

> Si tel amour tu sens, je le sens tel aussi,
> Qu'encores volontiers je m'oublirois ici [...][57].

Et à Anne il fait cette confidence :

> Nul ne sçauroit la peine assez comprendre,
> Que sans cesse en l'esprit mon amour me r'engendre[58].

Jodelle pratique l'imitation différentielle. Il s'attache à élaborer un héros plus sensible à la pitié que ne l'était celui de Virgile. Il profite de ce que la tragédie, qui

54 *Didon*, II, v. 848-850, p. 63.

55 *Ibid.*, II, v. 697-699, p. 57.

56 *Ibid.*, II, v. 976-978, p. 68.

57 *Ibid.*, II, v. 823-824, p. 62.

58 *Ibid.*, II, v. 1387-1388, p. 85.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

est d'abord un théâtre des passions humaines, permet, plus que l'épopée, de dévoiler la conscience des personnages ; il fait aussi en sorte que la vie intérieure d'Énée ne soit pas seulement psychologique, mais aussi éthique. Une hypothèse philosophique peut donc être envisagée, qui ferait d'Énée un héros stoïcien.

L'hypothèse stoïcienne

Énée avoue ne pas être totalement insensible à la pitié, dans un vers où il exprime néanmoins son courage et sa détermination :

> La pitié m'assaut bien, vaincre ne me peult pas[59].

La résistance du héros troyen à la passion a fait l'objet d'un célèbre commentaire de saint Augustin, dans *La Cité de Dieu*, sur le vers de Virgile :

> Mens immota manet, lacrimae uoluontur inanes. (Én. IV, v. 449)
> L'esprit reste inébranlé, les larmes roulent en vain.

Lorsqu'ils doivent élucider ce vers, de nombreux commentateurs modernes considèrent que *mens* renvoie à l'esprit d'Énée et *lacrimae* aux larmes de Didon[60]. Saint Augustin, en accord avec l'interprétation que donne Servius de ce passage[61], considère qu'il est question de l'esprit et des larmes d'Énée. Il présente donc Énée comme un sage, qui est convaincu qu'il faut suivre la raison.

> Ainsi l'esprit en qui cette conviction est ancrée ne permet à aucune passion, même si celle-ci se produit dans les parties inférieures de l'âme, de prévaloir en lui contre la raison. Bien plus, il les domine et, refusant son consentement, leur résistant plutôt, il assure le règne de la vertu[62].

En l'occurrence, le commentaire n'est pas seulement explication ; il est interprétation : l'éventail de significations que laisse ouvert le poème se referme. La lecture d'Augustin est très riche : Énée est sensible, il ne peut s'empêcher de verser des larmes, mais il trouve en lui assez de force morale pour résister à la passion. Même si Augustin dit que sur cette conception de la sagesse, stoïciens et péripatéticiens sont d'accord, le vocabulaire qu'il emploie est celui du Portique : il use du mot cicéronien *perturbationes* pour désigner les passions[63] et du verbe

59 *Ibid.*, II, v. 996, p. 70.

60 Cependant, J. Perret s'accorde avec Servius. Voir son édition de l'*Énéide*, Paris, Les Belles Lettres, 1977, t. I, n. 1 p. 127.

61 SERVIUS, *ad. Én.*, IV, v. 444, col 850: *Frondes : Sicut, lachrymae Aeneae.*

62 AUGUSTIN, *La Cité de Dieu*, IX, 4, éd. DOMBART, D., KALB, A., BARDY, G., trad. COMBES, G. (trad. modifiée), in *Œuvres*, Desclée de Brouwer, t. XXXIV, p. 358 : *Ita mens, ubi fixa est ista sententia, nullas perturbationes, etiamsi accidunt inferioribus animi partibus, in se contra rationem praevalere permittit ; quin immo eis ipsa dominatur eisque non consentiendo et potius resistendo regnum virtutis exercet.*

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

sénéquien *resistere* pour caractériser l'attitude à adopter face aux passions[64]. De fait, les stoïciens pensent que nul n'est responsable des premiers élans de la passion, mais qu'il incombe au sujet de se ressaisir et, par le travail de la raison, d'empêcher que la passion ne s'embrase. Que, dans *Didon se sacrifiant*, Énée évoque ses « larmes angoisseuses » (III, v. 1392, p. 85) peut inciter à penser que Jodelle s'accorderait avec la lecture augustinienne.

Servius rappelle que, dans le traité *De la nature des Dieux* [I, 1], Cicéron distingue trois opinions à propos des dieux : les athées pensent que les dieux n'existent pas ; les épicuriens, qu'ils existent, mais ne se préoccupent de rien ; les stoïciens, qu'ils existent et qu'ils se soucient de tout. Comme Didon ironise sur le souci des Dieux, Servius estime qu'elle adopte une attitude épicurienne[65]. Il ne dit pas qu'Énée se conforme aux préceptes du stoïcisme, mais il rappelle que les stoïciens « soutiennent la nécessité du destin »[66] et qu'ils estiment que « pour aucune raison les destins ne peuvent être changés »[67]. D'autres lecteurs de l'antiquité et de la Renaissance, scrutant l'attitude héroïque d'Énée, sa vertu et sa relation aux passions, se sont demandé si elles n'empruntaient par leurs caractéristiques au stoïcisme[68]. Par exemple, Boccace propose une lecture allégorique de l'*Énéide* selon laquelle l'« intention de Virgile, dissimulée sous le manteau de la poésie, était de montrer les passions qui harcèlent la fragilité humaine et la force avec laquelle elles sont dominées par un homme constant »[69].

De fait, dans *Didon se sacrifiant*, le chant du chœur des Troyens célèbre la constance et l'*apatheia* :

> L'homme sage sans s'esmouvoir
> Reçoit ce qu'il faut recevoir,
> Mocqueur de la vicissitude.
> [...]
> Heureux les esprits qui ne sentent
> Les inutiles passions,

63 CICERON, *Tusculanes*, *passim*.

64 SENEQUE, *De ira*, III, 1, 4, éd. et trad. BOURGERY, A., Paris, Les Belles Lettres, 1942, p. 65 : *Etiam si resistere contra affectus suos non licet, at certe affectibus ipsis licet stare* (« Même si on ne peut résister à ses passions, on peut du moins fixer une limite à ces passions mêmes »).

65 SERVIUS, *ad. En.* IV, v. 379, col. 845.

66 *Id.*, *ad. En.* II, v. 689, col. 649 : *qui fati asserunt necessitatem*.

67 *Id.*, *ad. En.* I, v. 257, col. 441 : *nulla ratione posse fata mutari*.

68 De nombreuses lectures modernes vont dans ce sens : BOWRA, C. M., « Aeneas and the stoic Ideal », *Greece and Rome*, vol. 3, n° 7 (oct. 1933), 8-21 ; EDWARDS, M., « The Expression of Stoic Ideas in the *Aeneid* », *Phoenix* 14 (1960), p. 151-165 ; GALINSKY, G. K., « The Anger of Aeneas », *American Journal of Philology* 109 (1988), p. 321-48.

69 BOCCACE, *Genealogie deorum gentilium libri*, éd. BRANCA, V., in *Tutte le opere*, Milan, Mondadori, 1998, vol. VII-VIII, t. II, p. 1449 : *quod sub velamento latet poetico, intendit Virgilius per totum opus ostendere quibus passionibus humana fragilitas infestetur, et quibus viribus a constanti viro superentur.*

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

> Filles des apprehensions,
> Qui seules quasi nous tourmentent[70].

Les théoriciens divergent sur le rôle du chœur : à la Renaissance, pour certains commentateurs des vers de l'*Art poétique* d'Horace qui abordent cette question[71], le chœur est le porte-parole de l'*autor*, pour d'autres il est celui de l'*actor*, c'est-à-dire du personnage. Si l'on adopte le premier point de vue, Jodelle opposerait à l'attitude inquiète d'Énée l'idéal stoïcien de l'*apatheia* ; si l'on choisit le second, Énée cherche un appui dans la philosophie du Portique pour résister à l'inévitable attaque verbale de Didon.

Énée assimile la piété à la raison : il entend se conformer à l'ordre du monde voulu par les Dieux. On pourrait objecter que la piété n'est pas seulement la manifestation de la raison. Lorsque Donatus glose le « *hic amor, haec patria est* » (*Én.* IV, v. 347) il parle de la « passion » d'Énée pour l'Italie[72]. De fait, Jodelle suggère l'exaltation du Troyen par les parallélismes, l'anaphore, l'hyperbole :

> En ce lieu mon amour, en ce lieu mon païs
> Là les Troyens vainqueurs ne se verront haïs
> Des Dieux, comme devant : là la saincte alliance
> Sortira des combats : là l'heureuse vaillance
> De neveus en neveus jusqu'à mil ans et mil
> Asserviront sous soy tout ce païs fertil [...][73].

Certes, mais les stoïciens n'exigent pas du sage qu'il soit totalement insensible : il suffit que le désir raisonné (la *boulèsis*) s'oppose au désir passionné.

Le héros troyen brasse les philosophèmes du stoïcisme. En particulier, il s'interroge sur les actes convenables, que les stoïciens appellent en grec les *kathèkonta* et en latin les *officia* : la piété, les bienfaits, l'hospitalité, la fidélité à la parole donnée, le service de l'intérêt général. Il médite sur la raison et les passions. Il s'efforce de distinguer ce qui relève de sa volonté et ce qui ne dépend pas de lui. Les reproches qui lui sont faits sont ceux que l'on adresse généralement aux stoïciens : Anne l'accuse d'avoir un cœur « plus dur que les pierres »[74]. Plus fondamentalement, sa conduite semble tout entière guidée par l'*amor fati*. Il ne se résigne pas au départ, il y consent comme à une exigence intime : il déclare qu'en lui, « du destin la loy / Se

70 *Didon*, I, v. 346-348 et 359-362, p. 44.

71 HORACE, *Art poétique*, v. 193-201. Voir MILLET, O., « Voix d'auteur, voix du peuple ? L'identité et le rôle du chœur dans les tragédies françaises de la Renaissance à la lumière des interprétations humanistes de l'art poétique d'Horace », *Romanistische Zeitschrift für Literaturgeschichte*, vol. 30 (2006), n° 1-2, p. 85-98.

72 Tiberius Claudius DONATUS in *Publii Vergilii Maronis Opera, quæ quidem extant, omnia*, éd. cit., col. 839, *ad. En.* IV, v. 347 : *amo hanc ciuitatem tanto adfectu* : j'aime ce pays avec tant de passion (Teubner, p. 404).

73 *Didon*, II, v. 745-750, p. 59.

74 *Ibid.*, III, v. 1408, p. 86.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

rend [...] sainctement inviolable »[75]. *Non pareo deo sed assentior*, écrivait Sénèque[76]. Assumer le destin, c'est s'inscrire dans le plan rationnel du Monde, c'est coïncider avec le *Logos*.

Énée est en outre torturé par des scrupules. Le texte de Jodelle suggère le travail de sa conscience morale, qui, comme chacun sait, est inévitablement une conscience malheureuse. À la fin du troisième acte, il confie à Achate son tourment :

> Pourquoy me gesne donc ma conscience encore[77] ?

Il apporte lui-même la réponse un peu plus tard, en pensant à son infidélité :

> Ha foy, ha stable foy, seul gage inviolable
> Des hommes et des Dieux, cent fois est punissable
> Celuy qui t'offensant de certaine science
> Amortit l'éguillon que sent sa conscience[78] !

Il confesse enfin qu'il éprouve « la peur d'un esprit coupable envers soi-même » et de « durs remors »[79]. Le terme de « remors » fait écho à deux emplois métaphoriques du verbe « mordre » renvoyant à un scrupule moral : « Un seul deffaut me mord » (II, v. 816) ; « une pitié me mord » (II, v. 979). Ces réflexions qu'en raison des conventions théâtrales, Énée fait à voix haute, s'adressent d'abord à lui-même ; il pourrait s'abstenir de les proférer. Elles indiquent que les propos de Didon et ceux d'Anne ont eu sur lui plus d'effet qu'il ne l'a d'abord avoué. Il a tenté d'étouffer la voix de sa conscience, mais il n'y est pas parvenu. Les stoïciens de l'époque impériale, tels que Sénèque, Épictète, Marc-Aurèle, pratiquaient régulièrement l'examen de conscience[80]. Avant de disparaître définitivement de la scène, Énée reconsidère avec anxiété sa conduite. Au cours de la pièce, il est passé de l'émoi que provoquait en lui la douleur de Didon à un sentiment de culpabilité qui semble devoir durer.

---

75 *Ibid.*, III, v. 1389-1390, p. 85.

76 SENEQUE, *Lettres à Lucilius*, XVI, 96, 2, éd. PRECHAC, F., et NOBLOT, H., Paris, Les Belles Lettres, 1992, t. IV, p. 114 : « Je n'obéis pas à Dieu, je consens à ses volontés ».

77 *Didon*, III, v. 1487, p. 89.

78 *Ibid.*, III, v. 1527-1530, p. 91.

79 *Ibid.*, III, v. 1540 et 1544, p. 92. Voir v. 1530-1446. Dans *Didon se sacrifiant*, le mot « remors » est employé six fois (II, v. 545, v. 810, v. 1014; III, v. 1544, v. 1552 (2 occurrences)) et il se rapporte toujours à Énée.

80 Voir JAEGER, H., « L'examen de conscience dans les religions non-chrétiennes et avant le christianisme », *Numen*, vol. IV, fasc. 3 (déc. 1959) (p. 175-233), p. 199 ; FOUCAULT, M., *Le souci de soi*, Paris, Gallimard, 1984, p. 77-79. SENEQUE, *De ira*, III, 36, 2-3, éd. BOURGERY, A., Paris, Les Belles Lettres, 1942, p. 103 : « Est-il rien de plus beau que cette coutume de scruter toute une journée. Quel sommeil suit cet examen de soi-même, qu'il est tranquille, profond et libre quand l'esprit a été loué ou averti, quand il s'est fait l'espion, le censeur secret de ses propres mœurs ! J'use de cette faculté et chaque jour je plaide ma cause devant moi. Quand on a enlevé le flambeau et que ma femme, déjà habituée à ma manière d'agir, s'est tue, j'examine toute ma journée et je mesure mes faits et dits ; je ne cache rien, je ne passe rien. »

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

Les passions ont plus d'importance dans la tragédie que dans l'épopée, parce que le théâtre montre des corps passionnés et que les personnages dévoilent les mouvements de leur conscience : Virgile donnait au trouble d'Énée une présence indéniable, mais Jodelle va encore plus loin.

Il se pourrait donc bien que, dans *Didon se sacrifiant*, le personnage véritablement tragique fût Énée. En Didon, nul conflit : le dépit, la colère, la tristesse se succèdent sans heurt. Énée, au contraire, se trouve écartelé entre la piété et la pitié. Ces deux notions renvoient, plus encore qu'à des passions, à des *valeurs*, et, par leur coexistence conflictuelle, elles font de lui, pleinement, un héros tragique. Mais il réussit à dépasser l'antagonisme qui existe entre elles grâce à la morale stoïcienne : loin de nier la pitié qu'il éprouve pour Didon, il refuse de se laisser submerger par elle et affirme la nécessité de suivre la direction indiquée par les dieux. Il n'est donc pas stoïcien parce que, comme le prétendent Didon et Anne, il serait un cœur sec, mais parce qu'il connaît la puissance des passions, qu'il sait analyser en lui-même leur manifestation et se prémunir contre leurs effets. Il ne parvient pas, néanmoins, à se départir d'un sentiment de mauvaise conscience.

(CELLAM-Université Rennes 2)

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

PLAN

- L'accusation de Didon
- La douleur d'Énée
- L'hypothèse stoïcienne

AUTEUR

Bruno Méniel
Voir ses autres contributions

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.